

SIEA Caux Nord Est

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable

Exercice 2024

01/09/2025

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2024 présenté conformément à l'Article L.2224-5 (annexe V) du Code Général des Collectivités Territoriales

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

L'essentiel de l'année 2024 - Service d'Eau Potable

Territoire desservi

Le SIEA Caux Nord Est dessert les Communes d'AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, ETALONDES, EU, FLOCCUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LES IFS, LONDINIÈRES, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GRENY, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSC, TOURVILLE LA CHAPELLE) « PONTS ET MARAIS » 4 abonnés via INCHEVILLE, PUISEVAL, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES et WANCHY CAPVAL.

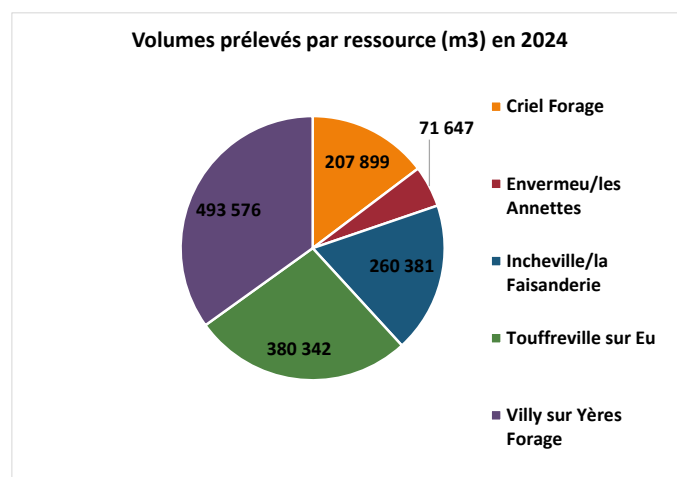
Au 31 décembre 2024, le service dessert 33 Communes, soit 10 520 abonnés.

Origine de l'eau

L'eau distribuée sur les communes provient de **5 captages**.

Les ressources propres du syndicat sont présentées dans le graphique ci-contre :

Importations : pas d'achat d'eau.



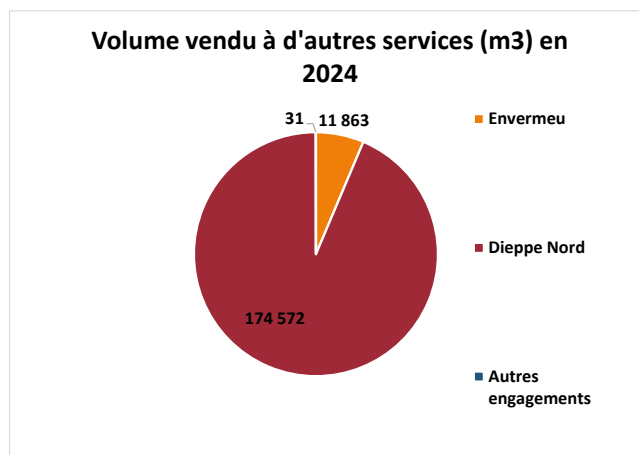
Production et consommation

En 2024, le **volume d'eau mis en distribution** s'élève à 1 227 379 m³, ce qui représente une baisse de 3,1 % par rapport à l'année précédente.

Au total, la **consommation d'eau** sur le territoire s'élève à 865 616 m³ en 2024 (stagnation par rapport à 2023).

Les **volumes vendus à d'autres services** représentent 13,19 % du volume total.

La différence entre les volumes produits et consommés provient de fuites sur le réseau, de consommations sans comptage (poteaux incendies, arrosage public...) et des volumes de service du réseau (nettoyage des réservoirs, purges...). Ils donnent un **rendement de réseau** de 74.4%.



Qualité de l'eau distribuée

Les résultats des analyses réalisées par l'ARS montrent que l'eau distribuée sur les communes est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires à l'exception du paramètre pesticides (Chloridazone desphényl et méthyl desphényl) pour les captages de Criel sur Mer, Touffreville sur Eu et Villy sur Yères. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil de réglementaire sont en cours.

Prix de la distribution d'eau potable

De 338,79 € TTC pour une facture d'eau de 120m³ au 1^{er} janvier 2025 soit de 2,82 € TTC/m³.

Le prix de l'eau rémunère l'ensemble des services qui garantissent sa qualité depuis son prélèvement à son retour au milieu naturel après assainissement.

La collectivité en fixe le tarif par délibération ; il comprend une part fixe (abonnement) et une part proportionnelle à la consommation qui est ensuite partagée entre la collectivité pour les investissements et l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement. S'y ajoutent des taxes et des redevances du ressort de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.

Sommaire

Indicateurs descriptifs des services	4
1. Caractérisation technique du service	4
1.1 Territoire desservi	4
1.2 Estimation de la population desservie	4
1.3 Mode de gestion du service	5
1.4 Nombre d'abonnements	5
1.5 Nature des ressources en eau	6
1.6 Volumes mis en distribution et vendus au cours de l'exercice.....	6
1.7 Conventions de vente et d'achat d'eau	7
1.8 Linéaire de réseaux de desserte	7
1.9 Outils de comptage.....	7
1.10 Stockage	7
2. Tarification et recettes du service	8
2.1 Modalités de tarification.....	8
2.2 Facture d'eau type	9
2.3 Recettes	10
2.4 Charges.....	10
3. Indicateurs de performance	11
3.1 Qualité de l'eau	11
3.2 Protection des ressources en eau	14
3.3 Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux d'eau potable.....	14
3.4 Rendement du réseau de distribution	15
3.5 Indice linéaire des volumes non comptés.....	16
3.6 Indice linéaire de pertes en réseau	16
3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable.....	17
3.8 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et le taux de respect de ce délai	17
3.9 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	17
3.10 Taux de réclamations.....	17
4. Financement des investissements.....	17
4.1 Branchements en plomb.....	17
4.2 Montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice	17
4.3 Etat de la dette de service	18
4.4 Amortissements des immobilisations réalisés	18
4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales	18
4.6 Programme pluriannuel de travaux	19
4.6.1 Collectivité	19
4.6.2 Déléataire	20
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	20
5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	20
5.2 Echéanciers de paiement	20
5.3 Opérations de coopération décentralisée	20
6. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement	21
7. Annexe AESN Lettre Maire	23

Indicateurs descriptifs des services

D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis : 18 810

D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ : 2,82 €/m³

D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service : 1 jour

1. Caractérisation technique du service

1.1 Territoire desservi

Le **SIEA Caux Nord Est** regroupe les Communes d'AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, ETALONDES, EU, FLOCQUES, FRESNOY-FOLNY, GUERVILLE, INCHEVILLE, LES IFS, LONDINIÈRES, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL-REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, PETIT CAUX (ASSIGNY, AUQUEMESNIL, BRUNVILLE, GLICOURT, GOUCHAUPRE, GRENY, GUILMECOURT, INTRAVILLE, ST QUENTIN AU BOSQ, TOURVILLE LA CHAPELLE) « PONTS ET MARAIS » 4 ABONNES VIA INCHEVILLE, PUISENVAL, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT, SEPT-MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES ET WANCHY CAPVAL.

Informations pratiques :

Nom du Président : Martial FROMENTIN

91 Rue de la Libération 76910 CRIEL SUR MER

Accès : Place du Général de Gaulle

(02) 35 82 87 23 / Fax : (02) 35 50 65 66

Courriel : secretariat@seacne.fr ou cbauchet@seacne.fr

Horaires d'ouverture : 08h30/12h00 & 13h30/17h00, fermé le vendredi après-midi

1.2 Estimation de la population desservie

Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée. Le nombre de personnes desservies comprend les résidents saisonniers.

Commune	Population desservie	Commune	Population desservie
AVESNES EN VAL	277	LES IFS	72
BAILLY EN RIVIERE	528	LONDINIÈRES	13
BAROMESNIL	219	LONGROY	639
BAZINVAL	433	MELLEVILLE	269
BEAUCHAMPS (SOMME)	974	MILLEBOSC	238
BELLENGREVILLE	53	MONCHY SUR EU	578
CANEHAN	394	PETIT CAUX*	2 951
CRIEL SUR MER	2597	PONTS ET MARAIS	8
CUVERVILLE SUR YERES	200	PUISENVAL	29
DOUVREND	54	SAINT MARTIN LE GAILLARD	293
ETALONDES	1089	SAINT OUEN SOUS BAILLY	236
EU	136	SAINT PIERRE EN VAL	1 106
FLOCQUES	725	SAINT REMY BOSROCOURT	817
FRESNOY FOLNY	680	SEPT MEULES	173
GUERVILLE	477	TOUFFREVILLE SUR EU	227
INCHEVILLE	1186	VILLY SUR YERES	214
LE MESNIL REAUME	813	WANCHY CAPVAL	113
TOTAL			18 811

*PETIT CAUX détail par communes déléguées : L'outil du délégataire ne nous permet plus de faire figurer les communes déléguées dans ce rapport. Seules les communes de BELLENGREVILLE, DOUVREND, EU,

LONDINIÈRES, PONTS ET MARAIS et WANCHY-CAPVAL ne sont que partiellement desservies par le réseau du syndicat.

Au total, la population desservie sur le périmètre syndical peut être estimée à 18 811 habitants.

1.3 Mode de gestion du service

Le service d'alimentation en eau potable est exploité en service délégué par la société VEOLIA Eau. Ses coordonnées sont les suivantes :

Agence de Dieppe
Route de l'Escharpe - BP 52
76202 DIEPPE CEDEX
Tel : 09 69 39 56 34

Le nouveau contrat de concession de service public (DSP) a pris effet le 01 Avril 2021, pour une durée de 12 ans. Il arrivera à échéance le 31 Mars 2033.

Avenant au contrat :

Avenant n°	Date d'effet	Objet
1	03/08/2023	Impact de la crise des matières premières et de l'énergie - Ajustement de la fréquence d'actualisation des formules d'indexation

Dans le cadre de l'exploitation du service, la Collectivité a confié à Veolia Eau les prestations suivantes :

- Gestion du service : application du règlement du service, électricité, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs ;
- Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients ;
- Mise en service : des branchements ;
- Entretien : de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil, des espaces verts, du matériel tournant, installation de la télégestion ;
- Renouvellement : des branchements, des canalisations (<6m), des compteurs, des équipements électromécaniques, du matériel de télégestion, du matériel tournant ;
- Vérification de la qualité de l'eau distribuée.

1.4 Nombre d'abonnements

Au 31/12/2024, le nombre total d'abonnés est de 10 520 répartis de la façon suivante :

	Nombres d'abonnés	Volumes vendus (m3)
AVESNES EN VAL	162	26 028
BAILLY EN RIVIERE	268	31 202
BAROMESNIL	126	10 230
BAZINVAL	197	15 374
BEAUCHAMPS (SOMME)	498	33 982
BELLENGREVILLE	18	1 074
CANEHAN	166	13 563
CRIEL SUR MER	2 454	123 341
CUVERVILLE SUR YERES	111	9 910
DOUVREND	37	6 873
ETALONDES	546	40 727
EU	46	6 764
FLOQUES	344	22 736
FRESNOY FOLNY	382	37 259
GUERVILLE	237	25 605

	Nombres d'abonnés	Volumes vendus (m3)
INCHEVILLE	668	42 104
LE MESNIL REAUME	341	26 803
LES IFS	40	5 587
LONDINIÈRES	8	2 516
LONGROY	333	21 305
MELLEVILLE	143	13 078
MILLEBOSC	132	11 072
MONCHY SUR EU	267	27 311
PETIT CAUX*	1 406	138 788
PONTS ET MARAIS	4	223
PUISINVAL	31	5 177
SAINT MARTIN LE GAILLARD	166	15 051
SAINT OUVEN SOUS BAILLY	104	6 904
SAINT PIERRE EN VAL	516	32 350
SAINT REMY BOSCROCOURT	386	34 313
SEPT MEULES	84	6 596
TOUFFREVILLE SUR EU	120	16 115
VILLY SUR YERES	95	9 002
WANCHY CAPVAL	81	18 162
TOTAL	10 517	837 125
Autres services d'eau potable	3	186 466

L'évolution du nombre total d'abonnés domestiques et non-domestiques sur les trois dernières années est présentée dans le tableau suivant :

	2022	2023	2024	Variation n/n-1
Abonnés domestiques ou assimilés	10 436	10 506	10 510	0 %
Abonnés autres que domestiques	8	8	7	-12,5 %
Autres services d'eau potable	3	3	3	0 %
Nombre total d'abonnements	10 446	10 517	10 520	0 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du Code de l'environnement.

Mise en place des compteurs télérelevés :

Les consommateurs ont la possibilité de suivre régulièrement leur consommation. Ils reçoivent des alertes en cas de fuites, leur permettant de faire des économies et donc de participer à la préservation de la ressource.

Compteurs équipés	10 677
Compteurs fonctionnels	9 185
Nombres de fuites détectées et stoppées suite à l'envoi d'une communication client	758
M ³ économisés	9 753

1.5 Nature des ressources en eau

Le Syndicat dispose de cinq ressources propres qui permettent de prélever de l'eau en nappe souterraine (non influencée) :

- Trois puits situés sur les communes d'ENVERMEU, TOUFFREVILLE SUR EU et VILLY SUR YERES ;
- Deux forages à CRIEL SUR MER et INCHEVILLE.

1.6 Volumes mis en distribution et vendus au cours de l'exercice

Volume (m3)	2022	2023	2024	Variation n/n-1
Volume produit	1 550 729	1 452 373	1 413 845	-2,7 %
Volume importé	0	0	0	/

Volume (m3)	2022	2023	2024	Variation n/n-1
Volume exporté	190 467	186 117	186 466	0,2 %
Volume mis en distribution	1 360 262	1 266 256	1 227 379	-6,91%
Volume vendu aux abonnés domestiques ou assimilés	890 999	842 795	840 229	-0,3 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	239	535	406	-24,1 %
Sous-total vendu aux abonnés du service	891 238	843 330	840 635	-0,3%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	190 467	186 117	186 466	-0,2 %
ENVERMEU	11 982	11 852	11 863	0,1 %
SIAEPA REGION DIEPPE NORD	178 447	173 653	174 572	0,5 %
SAEP REGION WANCHY DOUVREND	/	612	31	-94,9 %
Autre(s) engagement(s)	38	/	/	/
Volume vendu selon le décret (m3)	1 081 705	1 029 447	1 027 101	-0,2 %
Volume comptabilisé 365 jours (m3)	901 845	843 794	846 425	0,3 %
Volume consommateurs sans comptage (m3)	3 400	3 480	3 510	0,86 %
Volume de service du réseau (m3)	15 503	18 103	15 654	-13,53 %
Volume consommé autorisé (m3)	920 748	865 377	865 616	0 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	920 748	865 377	865 616	0 %

La consommation moyenne par abonnement domestique avoisinait les 66m³/abo/an.

La consommation journalière moyenne sur le secteur syndical s'élevait quant à elle à 95l/hab/j.

1.7 Conventions de vente et d'achat d'eau

Lien contractuel	Sens	Usage	Cocontractant	Date d'effet	Durée
Convention	Export	Permanent	SIAEPA de Dieppe Nord et SIEA Caux Nord Est	1er avril 2021	Contrat d'affermage
Convention	Export	Permanent	Commune d'ENVERMEU et SIEA Caux Nord Est	1er avril 2021	Contrat d'affermage
Convention	Export	Permanent	Syndicat Wanchy Douvrend	1er avril 2021	Contrat d'affermage

1.8 Linéaire de réseaux de desserte

Le linéaire du réseau de canalisations de distribution du service public d'eau potable est de **466,499 km** (hors adduction et hors branchements).

Le linéaire total du réseau est de 517,1 km.

1.9 Outils de comptage

	2022	2023	2024	Variation n/n-1
Nombre de compteurs	10 837	10 910	10 963	0,5 %
Nombre de compteurs remplacés	185	289	2 353	714,2 %
Taux de compteurs remplacés	1,7	2,7	21,5	696,3 %
Nombre de bornes de puisage	16	16	16	0,0%

1.10 Stockage

Le Syndicat Caux Nord Est dispose de 27 ouvrages de stockage, d'un volume total de 9 295 m³.

Les caractéristiques principales des ouvrages sont listées ci-dessous :

Réservoirs ou château d'eau	Type de réservoir	Capacité des réservoirs (m3)
BAILLY EN RIVIERE	Semi-enterré	240

Réservoirs ou château d'eau	Type de réservoir	Capacité des réservoirs (m3)
BAZINVAL		120
BEAUCHAMPS		500
BRUNVILLE	Semi enterré surpression	1 000
CRIEL SUR MER – Les Quesnets	Sur tour	500
CRIEL SUR MER	Semi-enterré et reprise	500
CRIEL SUR MER - Yauville	Sur tour	400
CUVERVILLE SUR YERES	Enterré	120
DOUVREND - Renouval		100
ENVERMEU - Le Bucq	Sur tour	400
ETALONDES	Semi-enterré	500
FRESNOY-FOLNY	Semi-enterré	120
FRESNOY-FOLNY n°1 et n°2	Sur tour	2*350
FRESNOY-FOLNY n°3	Sur tour	350
INCHEVILLE	Semi-enterré	500
INCHEVILLE	Semi-enterré et reprise	300
LONGROY		200
MELLEVILLE	Semi-enterré reprise et surpression	500
MELLEVILLE	Sur tour reprise et surpression	350
MONCHY SUR EU	Sur tour	800
PUISINVAL	Enterré	120
ST MARTIN LE GAILLARD - Etocquigny	Semi-enterré surpression	30
ST MARTIN LE GAILLARD - Le Coudroy	Semi-enterré surpression	125
TOUFFREVILLE SUR EU	Enterré	120
VILLY SUR YERES	Semi-enterré	400
VILLY SUR YERES n°2		200
WANCHY-CAPVAL- Capval		100
TOTAL		9 295

2. Tarification et recettes du service

2.1 Modalités de tarification

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part du délégataire sont fixés par le contrat de délégation et indexés annuellement par application aux tarifs de base (fixés au début du contrat) d'une formule de révision définie au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA.

Le tableau suivant présente l'évolution des tarifs de l'eau potable entre 2023 et 2025 :

	Rémunération du service	01/01/2023	01/01/2024		01/01/2025	Variation
Part de la collectivité						
Frais d'accès au service (€ HT/an)		/	/		/	/
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	30,00 €	30,00 €		30,00 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation	0,25 €	0,25 €		0,60 €	0,00 %
Part du délégataire						
Frais d'accès au service	Frais divers	55,18	55,76			1,05 %
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	40,06	48,72		46,74 €	-4,06 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranches* (de 0 à 500 m ³)	0,586	0,8717		0,8364	-3,79 %
Taxes et redevances						
TVA	TVA	5,5%	5,5%		5,5 %	0,00 %

Organismes publics	Préservation des ressources	0,0770	0,1013	Prélèvement sur la ressource**	0,1232	
Zone de base	Redevance lutte contre la pollution (€/m ³)	0,2200 €	0,2200 €	Consommation eau potable**	0,46	
Zone moyenne		0,3800 €	0,3800 €	Performance des réseaux**	0,0170	

*Le montant est calculé sur une moyenne des deux premières tranches pour 120m³

Tranches (m3/an)	€/m3 HT 01/01/2025
De 1 à 30	0,3780
De 31 à 500	0,9892
501 et plus	0,6620

Pour une facture de 120 m³/an le calcul est le suivant : [(30x0,3780) + (90x0,9892)] /120=0,8364

Applicable jusqu'au 31/12/2024 :

Zone de base :

AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Zone moyenne :

BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSCROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat) Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

Redevances de pollution domestique :

Cette redevance vise à limiter la pollution des eaux. Elle est reversée à l'Agence de l'Eau qui en fixe les taux en fonction des pollutions constatées et des efforts nécessaires pour les réduire.

Le prix hors redevances est identique pour l'ensemble des communes du Syndicat. Les variations entre les factures sont dues aux redevances de pollution domestiques fixées par l'Agence de l'Eau.

A compter du 01/01/2025 :

**La réforme de 2025 apporte un signal sur la performance des Services Publics d'Eau et d'Assainissement ainsi qu'un couplage des tarifs entre usagers domestiques/industriels concourant au rééquilibrage entre usagers.

La réforme de la redevance prélèvement sur la ressource en eau vise quant à elle à envoyer un "signal prix" sur la rareté de la ressource pour toutes les catégories de préleveurs.

Les taux de redevances appelés désormais tarifs sont arrêtés par les instances de bassin (conseil d'administration et comité de bassin) dans les limites fixées par la loi.

Des modulations de tarifs sont appliquées pour certaines redevances, en fonction :

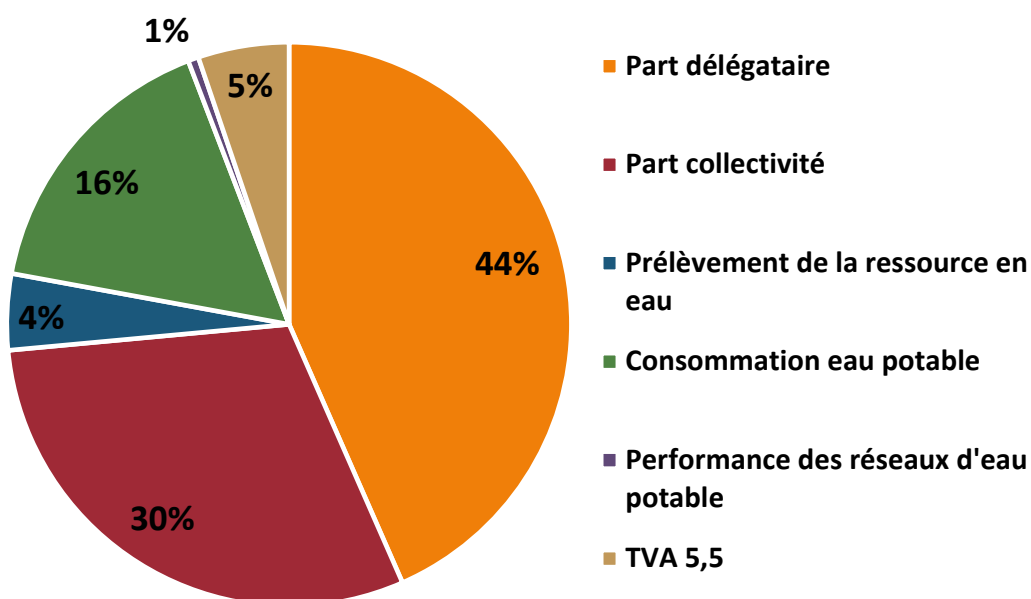
- des pollutions constatées dans les différentes zones du bassin pour la redevance de pollution non domestique et des efforts nécessaires pour les réduire, les éliminer et garantir une bonne qualité des eaux,
- de la sensibilité des zones de prélèvement de l'eau (eaux superficielles, eaux souterraines, zone de répartition des eaux).

2.2 Facture d'eau type

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m³) sont exposées ci-après pour 2024.
Pour 120 m³..... 2,82 € TTC

Pour l'année 2024	Montant
Part délégataire	147,11 €
Part collectivité	102,00 €
Prélèvement sur la ressource en Eau (Agence de l'Eau)	14,78 €
Consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)	55,20 €
Performance des réseaux d'eau potable	2,04 €
TVA	17,66 €
Total TTC	338,79 €

Prix du service eau potable 2024



Montant TTC : 338,79 € TTC

2.3 Recettes

Les recettes du service d'eau potable sur l'année 2024 sont les suivantes :

Recettes	2022	2023	2024	Variation
Recettes de la Collectivité				
Vente d'eau domestique	540 384	555 852	644 214	15,91 %
Exportation d'eau	24 919	39 570	40 333	1,93 %
Total des recettes de la Collectivité	565 303	595 422	684 547	14,97 %
Recettes de l'exploitant				
Exploitation du service	931 938	1 044 902	1 152 826	10,35 %
Travaux attribués à titre exclusif	64 203	49 261	61 461	24,77 %
Produits accessoires	89 930	77 577	100 394	29,41 %
Total des recettes de l'exploitant	1 086 071	1 171 740	1 314 681	12,20 %

Les travaux attribués à titre exclusif concernent la création de réseau neuf.

Les produits accessoires comprennent les droits d'accès au service, l'ouverture ou fermeture de branchements.

2.4 Charges

Charges de l'exploitant	2022	2023	2024	Variation
Personnel	418 765	479 982	490 826	
Energie électrique	84 631	127 300	168 789	
Combustibles	257	0	0	
Produit de traitement	8 350	6 365	4 139	
Analyses	3 765	33 316	35 225	
Sous-traitance, matières et fournitures	445 326	392 096	417 419	
Impôts locaux et taxes	19 280	4 915	5 527	
Autres dépenses d'exploitation	227 260	228 090	252 299	
Contribution des services centraux et recherche	74 403	88 759	79 581	
Collectivité et autres organismes	840 872	844 096	973 150	
Charges relatives aux renouvellements	171 530	191 540	191 242	
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	<i>10 641</i>	<i>13 806</i>	<i>2 657</i>	
<i>Fonds contractuel (renouvellements)</i>	<i>160 889</i>	<i>177 734</i>	<i>188 585</i>	
Charges relatives aux investissements	1 246	6 466	10 411	
<i>Programme contractuel (investissements)</i>	<i>1 246</i>	<i>6 466</i>	<i>10 411</i>	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	/	/	/	
Pertes sur créance et contentieux	7 335	5 424	64 217	
Total des charges de l'exploitant	2 303 015	2 408 350	2 692 851	9,52 %

Dépenses d'achat d'eau :

Sans objet, cependant elles incomberaient à la collectivité.

3. Indicateurs de performance

3.1 Qualité de l'eau

La fréquence des analyses réglementaires et du contrôle sanitaire, ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Ce suivi est réalisé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Les analyses portent sur les points suivants :

- la ressource – suivi des eaux brutes ;
- la production – suivi des étapes de traitement ;
- la distribution – suivi durant le transfert jusqu'au robinet de l'utilisateur.

En complément de ce programme, le délégataire opère un suivi d'autocontrôle sur les usines et les réseaux.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses obtenus sur l'ensemble **des ressources du service** :

2024	Contrôle sanitaire		Surveillance par le Délégataire	
	Nombre total de résultats d'analyses	Nombre de résultats d'analyses conformes	Nombre total de résultats d'analyses	Nombre de résultats d'analyses conformes
Microbiologie	2	2	24	24
Physico-chimique	419	419	174	174

Détail des non-conformités sur la ressource : Tous les résultats sont conformes.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses obtenus sur l'ensemble **de l'eau produite et distribuée** :

2024	Taux de conformité contrôle sanitaire	Taux de conformité surveillance délégataire	Taux de conformité sanitaire et délégataire
Microbiologie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Physico-chimique	81,20 %	98,00 %	91,10 %

Le tableau suivant présente les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à la limite de qualité des paramètres soumis à référence de qualité³ sur l'eau produite et distribuée :

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le Délégué	
	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/Respect des références	Nombre total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/Respect des références
Paramètres soumis à limite de qualité				
Microbiologie	174	174	172	172
Physico-chimique	3 831	3 803	749	745
Paramètres soumis à référence de qualité				
Microbiologie	346	345	188	187
Physico-chimique	788	788	969	969
Paramètres soumis à une valeur de vigilance				
Physico-chimique			6	6
Paramètres soumis à une valeur indicative				
Physico-chimique	581	581	32	32
Autres paramètres analysés				
Microbiologie				
Physico-chimique			6	

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

³ Attention, tous les paramètres ne sont pas forcément soumis à limite ou référence de qualité.

Détail des non conformités par rapports aux limites de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non conformités contrôle sanitaire	Nb de non conformités surveillance délégataire	Nb d'analyses contrôle sanitaire	Nb d'analyses surveillance délégataire	Valeur du seuil et unité
Chloridazone desphényl	0	0,352	26	0	50	0	0,1 µg/L
Chloridazone méthyl desphényl	0	0,135	2	0	50	0	0,1 µg/L
Chlorure de vinyl monomère	0	0,897	0	4	26	156	0,5 µg/L

Chlorure de Vinyle Monomère (CVM), situation sur le service :

En 2024, dans le cadre de la campagne de détection et de suivi des CVM, 160 prélèvements et analyses ont été réalisés par le délégataire sur une centaine de point identifiés comme à risque.

Sur l'ensemble de ces prélèvements, 4 analyses se sont révélées non conformes dont 1 non-conformité confirmée.

Date prélèvement	Nom du point de prélèvement	Paramètre	Résultat d'analyse	Commentaire
13/08/2024	ZD CRIEL SUR MER	CVM	0,509 µg/l	Cimetière rue du vert bocage nouveau contrôle effectué le 28/08/2024 conforme
13/08/2024	ZD CRIEL SUR MER	CVM	0,647 µg/l	26 Avenue de l'Etoile nouveau contrôle effectué le 28/08/2024 conforme
13/03/2024	ZD-Incheville BS	CVM	0,561 µg/l	7 Impasse Gustave Flaubert – renouvellement réseau prévu en 2026

29/10/2024	ZD-Incheville BS	CVM	0,897 µg/l	7 Impasse Gustave Flaubert – renouvellement réseau prévu en 2026
------------	------------------	-----	------------	---

Pesticides, situation sur le service :

Il y a également des dépassements de norme sur les métabolites de pesticides chloridazone desphényl et chloridazone méthyl desphényl dont le seuil est dépassé pour les réservoirs de Brunville, Etalondes, Criel semi enterré et Villy sur Yères (uniquement sur le réservoir de Criel pour le paramètre chloridazone méthyl desphényl).

PRELVT Date/Heure réalisation	ER Nom	ER Nom court	PARAM FAMILLE Nom	PARAMETRE Nom	PARAMETRE Type de seuil	PROG Nature du programme	ANA_RES Valeur résultat	PARAMETRE Unité
28/02/2024 10:40:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,118	µg/L
06/05/2024 11:20:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,215	µg/L
06/05/2024 11:20:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone méthyl desphényl	Limite de qualité	OFF	0,135	µg/L
31/07/2024 11:05:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,128	µg/L
21/08/2024 10:30:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,162	µg/L
19/09/2024 10:20:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,172	µg/L
19/09/2024 10:20:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone méthyl desphényl	Limite de qualité	OFF	0,102	µg/L
22/10/2024 10:35:00	Station Criel sur Mer 1968	UP-CRIEL	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,131	µg/L
25/01/2024 11:45:00	St.Touffrev. Gd Prés Brunville	UP-BRUNVI	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,109	µg/L
25/11/2024 13:30:00	St.Touffrev. Gd Prés Brunville	UP-BRUNVI	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,117	µg/L
25/01/2024 10:00:00	St.Touffrev.Gd Etalondes	UP-ETALONDE	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,13	µg/L
06/05/2024 10:55:00	St.Touffrev.Gd Etalondes	UP-ETALONDE	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,125	µg/L
26/06/2024 10:00:00	St.Touffrev.Gd Etalondes	UP-ETALONDE	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,136	µg/L
31/07/2024 10:05:00	St.Touffrev.Gd Etalondes	UP-ETALONDE	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,115	µg/L
21/08/2024 10:10:00	St.Touffrev.Gd Etalondes	UP-ETALONDE	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,103	µg/L
19/12/2024 09:35:00	St.Touffrev.Gd Etalondes	UP-ETALONDE	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,101	µg/L
09/01/2024 10:05:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,13	µg/L
28/02/2024 11:05:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,218	µg/L
18/03/2024 12:25:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,147	µg/L
08/04/2024 10:05:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,169	µg/L
06/05/2024 09:45:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,255	µg/L
26/06/2024 12:55:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,229	µg/L
31/07/2024 12:00:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,208	µg/L
21/08/2024 12:05:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,294	µg/L
19/09/2024 11:25:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,26	µg/L
22/10/2024 12:05:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,243	µg/L
25/11/2024 10:00:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,352	µg/L
19/12/2024 10:45:00	Station Villy le Bas	UP-VILLY	Pesticides divers	Chloridazone desphényl	Limite de qualité	OFF	0,175	µg/L

Détail des non conformités par rapports aux références de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non conformités contrôle sanitaire	Nb de non conformités surveillance délégataire	Nb d'analyses contrôle sanitaire	Nb d'analyses surveillance délégataire	Valeur du seuil et unité
Bactéries coliformes	0	5	1	1	87	87	0n/100ml

Détail des non-conformités 2024 : Tous les résultats sont conformes

Le tableau suivant présente l'historique du contrôle officiel :

Paramètres microbiologiques	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00 %
Nombre de prélèvements conformes	100	110	94	91	87
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	100	110	94	91	87

Paramètres physico-chimique	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%	98,00%	81,62%	81,16%
Nombre de prélèvements conformes	123	120	98	111	112
Nombre de prélèvements non conformes	2	0	2	25	26
Nombre total de prélèvements	49	120	100	136	138

3.2 Protection des ressources en eau

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est compris entre 0 et 100, avec le barème suivant :

0%	Aucune action	
20 %	Etudes environnementale et hydrogéologique en cours	
40 %	Avis de l'hydrogéologue rendu	
50 %	Dossier déposé en préfecture	
60 %	Arrêté préfectoral	X
80 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)	
100 %	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable (arrêté du 2 mai 2007).

Cet indice est fourni par l'ARS.

La valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource est ici de 60 %.

3.3 Connaissance patrimoniale et gestion des réseaux d'eau potable

Calculée sur le barème de 120 points, la valeur de cet indice P103.2 pour l'année 2024 est de :

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	102

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont pas comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99,7 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP 239, VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	12
Total Parties A et B		45	42
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10

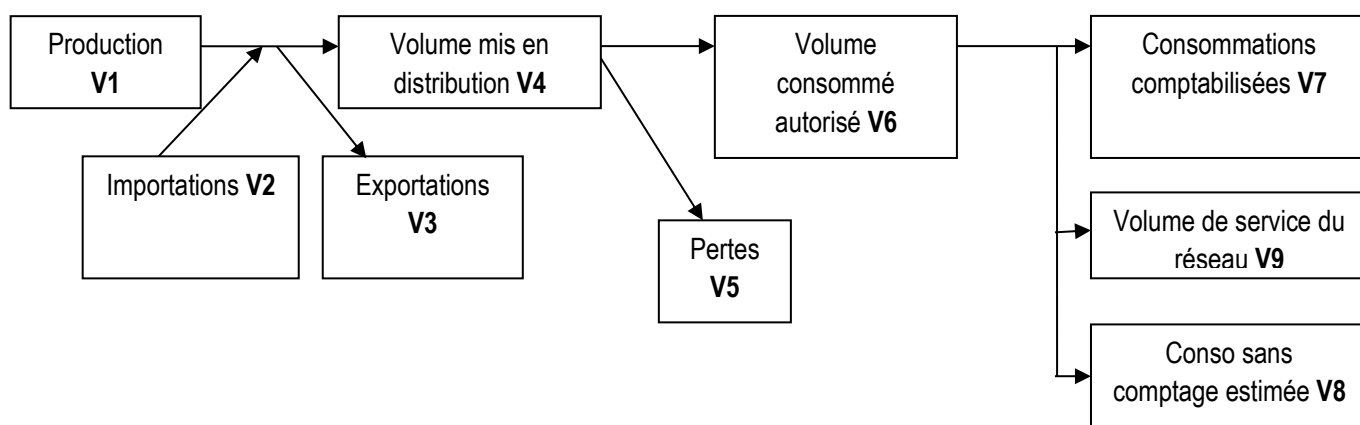
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans des réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes d'eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	0
Total		120	102

La valeur de l'indice atteint le seuil des 40 premiers points du barème. En conséquence, le service dispose au 31 décembre 2024 du descriptif détaillé tel qu'exigé par la réglementation. Toutefois, un plan d'action visant à compléter l'inventaire des canalisations pourra être utilement mis en œuvre pour consolider ce descriptif détaillé.

Dans le cadre de sa mission de délégataire du service, Veolia procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses missions ainsi que les informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

3.4 Rendement du réseau de distribution

Le schéma suivant présente la performance du réseau :



	Année	2024 (m3)
V1	Volume produit (m ³)	1 413 845
V2	Volume importé (m ³)	0
V3	Volume exporté (m ³)	186 466
V4	Volume mis en distribution (m ³)	1 227 379
V5	Pertes (m ³)	361 763
V6	Volume consommé autorisé (m ³)	865 616
V7	Volume comptabilisé (m ³)	846 452
V8	Volume consommateurs sans comptage (m ³)	3 510
V9	Volume de service du réseau (m ³)	15 654

Rq : les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte (car non quantifiées par le délégataire).

	2020	2021	2022	2023	2024	n/n-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	77,5	73,4	71,7	72,4	74,4	2,8 %
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) A	927 885	892 769	920 748	865 377	865 616	0 %
Volume vendu à d'autres services (m3) B	219 835	240 758	190 467	186 117	186 466	0,2 %
Volume produit (m3) C	1 481 373	1 544 770	1 550 729	1 452 373	1 413 845	-2,7 %
Volume acheté à d'autres services (m3) D	0	0	0	0	0	0 %

Rq : Calcul effectué selon la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008.

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

Sur l'année 2024, le rendement du réseau de distribution est de 74,4 %.

3.5 Indice linéaire des volumes non comptés

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/ (L/1000)/365	1,99	2,50	2,69	2,48	2,23
Volume mis en distribution (m3) A	1 261 538	1 304 012	1 360 262	1 266 256	1 227 379
Volume comptabilisé 365 jours (m3) B	920 405	879 602	901 845	843 794	846 452
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	467 799	465 845	466 317	466 543	466 499

$ILVNC$ (indice linéaire des volumes non-comptés (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

Sur l'année 2024, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 2,23 m³/km/jour.

3.6 Indice linéaire de pertes en réseau

Contrairement au rendement, cet indice tient compte de la longueur totale du réseau et donc de sa spécificité. Ce ratio est complémentaire au rendement et présente l'avantage de permettre la comparaison entre plusieurs zones d'un même réseau voire entre plusieurs réseaux.

	2020	2021	2022	2023	2024
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) (A-B)/ (L/1000)/365	1,95	2,42	2,58	2,35	2,12
Volume mis en distribution (m3) A	1 261 538	1 304 012	1 360 262	1 266 256	1 227 379
Volume consommé autorisé année entière (m3) B	927 885	892 769	920 748	865 377	865 616
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	467 799	465 845	466 317	466 543	466 499

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume consommé autorisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

Sur l'année 2024, l'indice linéaire de pertes (ILP) en réseau est de 2,12 m³/km/jour.

Le tableau suivant, établi par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, permet d'apprécier la qualité d'un réseau connaissant sa classe de consommation et son ILP :

	ILP (en m3/j/km)		
	Consommation rurale	Consommation intermédiaire	Consommation urbaine
Bon	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais	> 4	> 8	> 15

L'indice linéaire de pertes du Syndicat est donc représentatif d'un réseau acceptable.

La **classe de consommation** est déterminée à partir l'ILC (indice linéaire de consommation, (m3/j/km)) = (Volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / ((Longueur de canalisation de distribution) /365).

Pour le Syndicat Caux Nord Est, cet indice s'élève à 6,16m³/j/km en 2024.

ILC (m3/j/km)	ILC < 10	10 < ILC < 30	30 < ILC
	rural	intermédiaire	urbain

En résumé, le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2024 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Année	Rendement %	Obj rendement Grenelle 2 %	ILVNC (m3/j/km)	ILP (m3/j/km)	ILC (m3/j/km)
2024	74,4	66,23	2,23	2,12	6,16

3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice (km)	0,480	1,155	1,620	3,500	9,74	8,365

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années, par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées, ainsi que les sections réhabilitées.

Avec Ln le linéaire de réseau remplacé pour l'année 2024, il se calcule de la façon suivante pour l'année 2024 :

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable =

$[(Ln + Ln-1 + Ln-2 + Ln-3 + Ln-4) / 5] / \text{Longueur du réseau hors branchements} * 100$ ou linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements x 20

Pour l'année 2024, le taux moyen de renouvellement des réseaux est proche de 1,05 %

P.151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : 2,66 u/1000 abonnés

3.8 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service et le taux de respect de ce délai

D.151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service : 1 jour

P.152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés : 100%

3.9 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

	2022	2023	2024
Taux d'impayés (P154.0)	3,02 %	2,40 %	2,36%

3.10 Taux de réclamations

	2022	2023	2024
Nombre de réclamations (P155.1)	0,00 u/1000 abonnés	0,57 u/1000 abonnés	1,24 u/1000 abonnés

4. Financement des investissements

4.1 Branchements en plomb

Nombre de branchements plomb	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre total de branchements	9 742	9 744	9 791	9 837	9 862	9 909
- dont branchement plomb	4	4	4	4	4	3
Nombre de branchements supprimés	0	0	0	0	0	1

Après enquête, il reste 3 branchements plomb au 31 décembre 2024.

4.2 Montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice

Sur l'année 2024, la Collectivité a engagé des travaux définis ci-dessous :

Objet des études/travaux réalisés	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2022 HT	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2023 HT	Montant des travaux réalisés sur l'exercice 2024 HT	Subventions accordées	Contribution des collectivités adhérentes
Travaux inopinés	/	29 485 €	/	/	Néant
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation 5 ^{ème} phase 2021/2022	10 290,00 €	64 799 €	87 154 €	AE/CD	Néant
84 ^{ème} Tranche : Etude faisabilité ressource en eau	/	/	7 860 €	AE/CD	Néant
85 ^{ème} Tranche : Bornes de puisage	4 367 €	/	/	/	Néant
87 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduites CVM et fuites	321 644,00 €	/	/	AE/CD	Néant
88 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduites CVM et fuites	272 244,00 €	1 741 867 €	/	AE/CD	Néant
89 ^{ème} Tranche : Traitement anti tartre	/	86 420 €	86 420 €	/	Néant
90 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduites CVM	/	11 068 €	204 014 €	AE/CD	Néant
91 ^{ème} Tranche : Travaux génie civil réservoirs	/	/	251 404 €	AE/CD	Néant
92 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduites fuites	/	26 345 €	1 054 711 €	AE/CD	Néant
93 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduites fuites	/	/	160 848 €	AESN	Néant
94 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduites fuites	/	/	102 350 €	AESN	Néant
Total	288 963,00 €	608 545,00 €	1 959 984 €	1 954 761 €	

4.3 Etat de la dette de service

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023	2024
En cours de la dette au 31 décembre	1 157 115,00 €	1 014 537,00 €	1 973 961,00 €
Montant remboursé durant l'exercice	106 853,00 €	153 300,00 €	149 881,00 €
Dont en capital	101 846,00 €	142 577,00 €	140 575,00 €
Dont en intérêts	5 007,00 €	10 722,00 €	9 306,00 €

4.4 Amortissements des immobilisations réalisés

	2022	2023	2024
Montant des amortissements en eau potable	146 795,00 €	164 754,00 €	342 921,00 €

4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service et des performances environnementales

Ce paragraphe présente les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service, ainsi que les montants prévisionnels des travaux.

Montants prévisionnels des études/travaux	Montants budgétisés en 2024 € HT	Montants budgétisés en 2025 € HT
301 ^{ème} Tranche : Travaux inopinés	50 000,00 €	190 000,00 €
302 ^{ème} Tranche : Mise à niveau des bouches à clés	/	20 000,00 €
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation 2021/2022)	269 200,00 €	264 045,00 €
82 ^{ème} Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères	153 000,00 €	/
84 ^{ème} Tranche : Etude faisabilité ressource en eau	100 090,00 €	323 250,00 €
85 ^{ème} Tranche : Borne de puisage	5 000,00 €	5 000,00 €
89 ^{ème} Tranche : Système anti tartre et détartrant	221 420,00 €	160 000,00 €
91 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep	510 120,00 €	608 716,00 €
92 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep	1 115 500,00 €	420,00 €
93 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep	497 000,00 €	475 00,00 €
94 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep	380 000,00 €	357 650,00 €
95 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep Flocques rue d'Etalondes	/	170 000,00 €
96 ^{ème} Tranche : Etude génie civil amiante ciment des réservoirs	/	70 000,00 €
97 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep Incheville Gousseauville	/	50 000,00 €
98 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep	/	50 000,00 €
Total	3 523 030,00 €	2 744 081,00 €

4.6 Programme pluriannuel de travaux

4.6.1 Collectivité

Objet des travaux 2024
Travaux inopinés
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation (6 ^{ème} phase 2021/2022) groupe électrogène Villy
82 ^{ème} Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères, Criel sur Mer, Touffreville sur Eu (acquisition/échange parcelles ou indemnisation)
84 ^{ème} Tranche : Etude faisabilité ressource en eau (AMO, suivi qualité, Etude BAC Envermeu/Incheville, recherche en eau)
85 ^{ème} Tranche : Bornes vertes de puisage
89 ^{ème} Tranche : Système anti tartre et détartrant
90 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep CVM
91 ^{ème} Tranche : Travaux génie civil réservoirs Yauville, Bazinval, Etalondes
92 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites
93 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites Criel
94 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites Criel
Programme contractuel de renouvellement avec le délégataire
Objet des travaux 2025
Travaux inopinés
80 ^{ème} Tranche : Travaux sécurisation (6 ^{ème} phase 2021/2022) groupe électrogène Villy
82 ^{ème} Tranche : Actions suite aux études BAC – Villy sur Yères, Criel sur Mer, Touffreville sur Eu (indemnisation)
84 ^{ème} Tranche : Etude faisabilité ressource en eau (Suivi qualité, Etude BAC Envermeu/Incheville, recherche en eau, stratégie protection, étude quantitative et qualitative, PGSSE, stratégie foncière)
85 ^{ème} Tranche : Bornes vertes de puisage
89 ^{ème} Tranche : Système anti tartre et détartrant Envermeu

91 ^{ème} Tranche : Travaux génie civil réservoirs Yauville, Bazinval, Etalondes
92 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites
93 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites Criel
94 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites Criel
95 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites Flocques
96 ^{ème} Tranche : Etude diag génie civil amiante ciment des réservoirs de Fresnoy, Incheville, Montauban et Monchy sur Eu
97 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites/CVM Incheville
98 ^{ème} Tranche : Renouvellement conduite aep fuites
Programme contractuel de renouvellement avec le délégataire

4.6.2 Délégué

Objet des travaux 2024
Branchements neufs 40
Nombre de compteurs remplacés 2353
Nombre de fuites réparées 93
Renouvellement 9 branchements
Renouvellement 41 accessoires hydrauliques
Objet des travaux 2025
Renouvellement réseau
Branchements renouvelés/neufs
Renouvellement canalisations, branchements et vannes

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

	2022	2023	2024
Nombre d'abandon de créance à caractère social	2	2	5
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	77,78 €	29,79 €	180,48 €

5.2 Echéanciers de paiement

	2022	2023	2024
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	156	118	108

5.3 Opérations de coopération décentralisée

Objet des travaux	Année
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Angasmayo-Mitapasamana, Ayacucho, PEROU.	2017 à 2022 le projet n'a pas pu se réaliser
Infrastructure d'eau potable (captage, réservoir, conduite, branchements, lavabos) et d'assainissement (toilettes écologiques) en milieu rural avec une approche de bassin dans les communautés de Condor Paccha Ayacucho, PEROU.	2022 à 2025

6. Note liminaire sur le prix global de l'eau et de l'assainissement

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ : **Taux moyen, à compter du 1^{er} janvier 2025 suite à la réforme des redevances de l'Agende de l'Eau, la redevance pollution disparaît et elle est remplacée par les redevances performances eau potable et assainissement collectif et consommation d'eau potable. La redevance préservation des ressources est remplacée par la redevance prélèvement sur la ressource.**

Part de l'exploitant	1er janv 2023		1er janv 2024		1er janv 2025		Evolution N/N-1	
	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Du service eau potable	40,06	86,01	48,72	104,60	46,74	100,37	-4,06%	-4,04%
Du service assainissement collectif	29,32	250,48	33,66	302,22	30,28	271,98	-10,04%	-10,01%
Part de la collectivité	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Pour le service eau potable	30	30	30	48	30	72	0%	50%
Pour l'assainissement collectif	58,00	175,20	58,00	175,20	58	175,20	0%	0%
Agence de l'Eau	77,04		79,96		75,22		-5,93%	
Consommation d'eau potable*	/	/	/	/	55,20	/	/	/
Redevance de pollution domestique* disparaît au 31/12/24 Deviens performance des réseaux eau potable au 01/01/25	45,60		45,60		2,04		/	/
Redevance de modernisation des réseaux de collecte** disparaît au 31/12/24 Deviens performance des réseaux d'assainissement collectif au 01/01/25	22,20		22,20		3,20		/	/
Préservation ressources en eau* Deviens prélèvement sur la ressource au 01/01/25	9,24		12,16		14,78		21,55%	
TVA	66,77		74,04		71,53		-3,39%	
Pour les redevances * et **	5,24		5,40		4,28		-20,74%	
Pour le service eau potable*	10,23		11,73		13,70		16,80%	
Pour l'assainissement collectif**	51,30		56,91		53,55		-5,91%	
Total TTC global	842,88		936,40		931,32		-0,54%	
Pour les redevances	82,28		85,36		79,50		-6,87%	
Pour le service eau potable	196,30		225,05		262,81		16,78%	
Pour l'assainissement collectif	564,30		625,99		589,01		-5,91%	

Pour 2024/2025 : * TVA 5,5% et ** TVA 10%

Deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en taux de base ou en taux moyen.

Taux de base : AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Taux moyen : BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSROCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemesnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

Prix global de l'eau potable et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ : **Taux de base, à compter du 1^{er} janvier 2025 suite à la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau, la redevance pollution disparaît et elle est remplacée par les redevances performances eau potable et assainissement collectif et consommation d'eau potable. La redevance préservation des ressources est remplacée par la redevance prélèvement sur la ressource.**

	1er janv 2023		1er janv 2024		1er janv 2025		Evolution N/N-1	
Part de l'exploitant	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Du service eau potable	40,06	86,01	48,72	104,60	46,74	100,37	21,62%	21,61%
Du service assainissement collectif	29,32	250,48	33,66	302,22	30,28	271,98	14,80%	20,66%
Part de la collectivité	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso	Abonnement	Conso
Pour le service eau potable	30	30	30	30	30	72	0%	0%
Pour l'assainissement collectif	58,00	175,20	58,00	175,20	58	175,20	0%	0%
Agence de l'Eau	57,84		60,76		75,22		5,05%	
Consommation d'eau potable*	/		/		55,20		/	
Redevance de pollution domestique* disparaît au 31/12/24 Deviens performance des réseaux eau potable au 01/01/25	26,40		26,40		2,04		/	
Redevance de modernisation des réseaux de collecte** disparaît au 31/12/24 Deviens performance des réseaux d'assainissement collectif au 01/01/25	22,20		22,20		3,20		/	
Préservation ressources en eau* Deviens prélèvement sur la ressource au 01/01/25	9,24		12,16		14,78		31,60%	
TVA	65,71		72,98		71,53		11,06%	
Pour les redevances * et **	4,18		4,34		4,28		3,83%	
Pour le service eau potable*	10,23		11,73		13,70		14,66%	
Pour l'assainissement collectif **	51,30		56,91		53,55		4,69%	
Total TTC global	822,62		916,14		931,32		1,66%	
Pour les redevances	62,02		65,10		79,50		22,12%	
Pour le service eau potable	196,30		225,05		262,81		16,78%	
Pour l'assainissement collectif	564,30		625,99		589,01		-5,91%	

Pour 2024/2025 : * TVA 5,5% et ** TVA 10%

Deux montants différents pour la redevance pollution selon si communes en taux de base ou en taux moyen.

Taux de base : AVESNES EN VAL, BAILLY EN RIVIERE, BELLENGREVILLE, CANEHAN, CRIEL SUR MER, CUVERVILLE SUR YERES, DOUVREND, FRESNOY FOLNY, LES IFS, LONDINIÈRES, PUISEVAL, PETIT CAUX, ST MARTIN LE GAILLARD, ST OUEN SOUS BAILLY, SEPT MEULES, TOUFFREVILLE SUR EU, VILLY SUR YERES, WANCHY-CAPVAL.

Taux moyen : BAROMESNIL, BAZINVAL, BEAUCHAMPS, ETALONDES, EU, FLOCQUES, GUERVILLE, INCHEVILLE, LONGROY, MELLEVILLE, MESNIL REAUME, MILLEBOSC, MONCHY SUR EU, ST PIERRE EN VAL, ST REMY BOSCOUCOURT.

*Commune Nouvelle de PETIT CAUX (intègre 10 communes du syndicat (Assigny, Auquemessnil, Brunville, Glicourt, Gouchaupré, Greny, Guilmécourt, Intraville, St Quentin au Bosc, Tourville la Chapelle)

7. Annexe AESN Lettre Maire